

DELIBERATION N°25-167

DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTARGOISE ET RIVES DU LOING

Nombre de conseillers en exercice : 57

- - - présents : 43
- - - votants : 50

Date de la convocation : 25/06/2025

Conseil communautaire du : 01/07/2025

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le 07/07/2025

ID : 045-244500203-20250701-25_167-DE



Objet : Rapport Annuel d'Activités sur le prix et la qualité du service pour l'exploitation et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage – Exercice 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 1^{ER} JUILLET à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté, dont les noms suivent, se sont réunis dans la salle Girodet – 1 rue du Faubourg de la Chaussée à MONTARGIS, sous la Présidence de Monsieur BILLAULT.

Présents : Mmes et MM. DUPATY, BOUQUET, ABRAHAM, CARNEZAT, LAVIER, GABORET, GUERIN, BELLIERE, DEMAUMONT, RAMBAUD, MANAI-AHMADI, ÖZTÜRK, RASAMOELY, FAURE, LOISEAU, BOURILLON, PIERRATTE, OLIVEIRA, BÉGUIN, DUCHÊNE, GODEY, DIGEON, VAREILLES, TERRIER, CHARLES, VATRIN, LÉON, NOTTIN, MAUDUIT, LAURENT, DE LAPORTE, GAILLARD, PROCHASSON, LORENTZ, LELIEVRE, BILLAULT, SERRANO, TOURATIER, GADAT-KULIGOWSKI, COULON, PASQUET, PRIGENT, BASCOP.

Mme BEDU avait donné pouvoir à Mme CARNEZAT, Mme HEUGUES à M. ÖZTÜRK, Mme PASCAUD à M. DEMAUMONT, Mme HOUDRÉ à M. DIGEON, M. DELANDRE à M. VAREILLES, M. BELABBES à M. NOTTIN, M. DESRUMAUX à M. BILLAULT.

Excusées : Mme FEVRIER, Mme TURBEAUX-JULIEN, Mme LANGRAND.

Absents : M. SALL, M. MIREUX, M. CHRISTODOULOU, Mme BOURRY.

Madame OLIVEIRA remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ;

Vu la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en ses articles L1411-3 et L1413-1 ;

Vu l'avis du Bureau en date 24 juin 2025 ;

Considérant que le rapport a été présenté à la Commission consultative des services publics locaux le 23 juin 2025 ;

Considérant les éléments fournis dans le rapport annuel joint, adressé, pour l'exercice 2024, par la société VAGO ;

Après en avoir délibéré,

Article 1^{er} : Prend acte de la présentation du Rapport annuel d'activités sur le prix et la qualité du service pour l'exploitation et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage pour l'exercice 2024.

Article 2 : La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame le Comptable public et Mesdames et Messieurs les Maires des Communes membres pour présentation aux Conseils Municipaux avant le 31 décembre 2025.

Fait à Montargis, le 1^{er} juillet 2025.

Le Président de la Communauté d'Agglomération,

* Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire et la publication électronique de cet acte à compter du :

07 JUIL. 2025

* Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la date de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale (28, rue de la Bretonnerie, 45057 ORLEANS) ou par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet

<https://www.telerecours.fr>

Le Président,

Jean-Paul BILLAULT

Le Président,

Jean-Paul BILLAULT

Le Secrétaire de séance,

Christel OLIVEIRA

Rapport Annuel d'Activités sur le prix et la qualité du service pour l'exploitation et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage – Exercice 2024

L'Agglomération Montargoise a ouvert, conformément aux dispositions du schéma départemental des gens du voyage, deux aires d'accueil à Villemandeur fin décembre 2007 et à Amilly en septembre 2008.

L'Agglomération Montargoise a confié la gestion en délégation de service public de ces aires d'accueil à la société VAGO en décembre 2007 pour une durée de 14 ans (5 ans + 9 ans). Un nouveau Marché de prestation de service a été acté à compter du 1^{er} janvier 2022, pour une durée de 4 ans avec la même société.

Le fonctionnement et l'organisation :

Chacune des deux aires comporte 15 emplacements avec 8 blocs sanitaires doubles dont un est destiné aux personnes à mobilité réduite pouvant accueillir respectivement 30 caravanes. Les terrains sont dotés d'un système de prépaiement par télégestion.

Les tarifs des emplacements sont les suivants :

- Cautions : 150 € par emplacement
- Stationnement : 2 € par jour
- Electricité : 0,20 € le KW/H
- Eau : 4,60 € le m³

La durée de séjour est limitée à 3 mois renouvelables une fois par an après interruption d'une période d'un mois.

Pour assurer sa mission sur les deux aires, la société VAGO emploie 6 personnes à temps plein : quatre agents polyvalents qui assurent l'accueil et l'entretien, un coordinateur technique et administratif et un directeur d'agence. Ces emplois sont mutualisés sur d'autres sites.

Statistiques de fréquentation 2024 :

Le terrain de Villemandeur : Le taux d'occupation annuel moyen est de 62,2 % en 2024, 64,6 % en 2023 et 61,9 % en 2022.

La durée moyenne du séjour est de 1 mois et l'aire a accueilli 175 personnes en 2024.

Le terrain d'Amilly : Le taux d'occupation annuel moyen est de 71,9 % en 2024, 65,9 % en 2023 et 47,8 % en 2022.

La durée moyenne de séjour est de moins d'1 mois et l'aire a accueilli 151 personnes en 2024.

Compte d'exploitation 2024 :

DEPENSES		RECETTES	
ACHAT		PERCEPTION VOYAGEURS	
Cautions	16 950,00 €	Cautions	18 150,00 €
Investissement travaux d'amélioration	13 476,41 €	Régie Séjours	14 429,00 €
Fourniture Piles – WA CONCEPT	210,00 €		
SERVICES EXTERIEURS		Régie Fluides	32 028,37 €
Eau et assainissement	13 973,89 €		
Energie électricité	48 621,74 €	SUBVENTIONS	
Contrat de prestation	168 075,23 €	CAF - ALT 2	71 735,19 €
Entretien bâtiment et terrain	5 350,64 €		
Maintenance (WACONCEPT, MOREAU, DEKRA)	4 481,13 €		
Régie Fluide	2 075,84 €	Annulation titre	528,00 €
		<i>Charge annuelle net</i>	<i>136 344,32 €</i>
TOTAL	273 214,88 €	TOTAL	273 214,88 €

Le coût annuel net restant à la charge de l'Agglomération Montargoise est de 136 344,32 €.

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le 07/07/2025

ID : 045-244500203-20250701-25_167-DE



LE SPECIALISTE DE LA GESTION
DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Bilan d'activité 2024

Agglomération Montargoise



Le présent document va retracer le bilan d'activité des aires d'accueil de Villemandeur et d'Amilly

Après un bref récapitulatif du fonctionnement commun des deux sites, nous rentrerons dans le détail des spécificités de chacun.

Nous allons répertoriés les événements significatifs de l'année ainsi les statistiques d'occupation.

Le fonctionnement commun des 2 sites

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le 07/07/2025

ID : 045-244500203-20250701-25_167-DE



Afin d'assurer sa mission de gestion VAGO emploie:

- Mme HAY Peggy, directrice d'agence.
- Mr LALAUDIERE Fabien, directeur adjoint
- Mr MERCIER Franck, coordinateur d'exploitation.
- Mr HALLYG Cédric, responsable d'exploitation.
- Mme FILDIER Aurore, agent d'accueil et d'entretien.
- Mr ROBILLARD Mickael , agent d'accueil et d'entretien.
- Mr BENALIA Mehdy, agent d'accueil et d'entretien.

Le fonctionnement commun des 2 sites

Astreinte téléphonique 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pour intervenir au plus vite.

Plusieurs passages à la déchetterie sont nécessaires chaque semaine afin de maintenir les lieux propres et sains.

Entretien régulier du terrain ainsi que des zones sensibles tel que les conteneurs et leurs locaux ainsi que les fossés en périphérie du site.

Nous effectuons la tonte des espaces verts, ainsi que la taille des arbustes dès que nécessaire et quand la météo nous le permet.

L'accent est également mis sur la surveillance des points de distribution des fluides, notamment les poteaux incendie. Les compteurs électriques ayant été rapatriés à l'intérieur depuis 2019.

Le fonctionnement commun des 2 sites

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le 07/07/2025
ID : 045-244500203-20250701-25_167-DE

S²LO

Les deux aires sont équipés de la télégestion via le système « WA-Concept »

Depuis 2021 elles bénéficient de la version « WEB3 » ainsi que du système d'alarme « WEB sécurisée ».

Lorsqu'un voyageur arrive sur l'un des trois terrains, il verse un dépôt de garantie et dépose une somme correspondant au « prépaiement » de ses consommations en eau et électricité et emplacement, qui sont décomptées de son avance.

En parallèle un état des lieux entrant est réalisé

Une fois le solde épuisé, l'utilisateur doit de nouveau créditer son compte afin que la distribution ne soit pas coupée.

Un état des lieux sortant ainsi qu'une régularisation est faite si nécessaire lors du départ de l'utilisateur



Le fonctionnement commun des 2 sites

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le 07/07/2025
ID : 045-244500203-20250701-25_167-DE



Chacune des aires disposent d'un local d'accueil

Nous retrouvons sur chaque édicule deux emplacements distincts comprenant chacun:

- 1 douche
- 1 WC
- 1 espace extérieur avec 1 évier, 2 adductions d'eau et 4 prises électriques.

Un local technique est attenant aux deux emplacements.

Une zone poubelle et des conteneurs sont à disposition (uniquement) des usagers présent sur place.



AIRE D'ACCUEIL DE VILLEMANDEUR

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le 07/07/2025

ID : 045-244500203-20250701-25_167-DE



Texte



Horaires:
Du lundi au
vendredi
9h-12h
Samedi
9h-12h

15 emplacements **30** places caravanes

Tarifs journaliers: Séjour: **2€** Eau: **4,6€/m3** Electricité: **0,20€/kWh**

Le quotidien sur l'aire

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le 07/07/2025
ID : 045-244500203-20250701-25_167-DE



Nous effectuons un nettoyage quotidien du site et de ses abords. Cette ronde nous permet de prévenir les dysfonctionnements pouvant survenir sur chaque emplacement.

Les encombrants sont collectés systématiquement sur les abords extérieurs et à l'intérieur de l'aire, et les dépôts sont effectués à la déchetterie par nos soins.

Les déchets sont collectés quotidiennement sur l'ensemble de l'aire avec une insistance particulière au niveau de la zone poubelle à l'entrée du site.

Les événements significatifs



07 interventions d'astreinte, 5 de moins que l'année 2023.

La majorité sont dues à des coupures électriques.

Une **mauvaise utilisation** des installations sont la cause principale des **disjonctions**.

Taillage des haies sur le site

Les événements significatifs

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le 07/07/2025

ID : 045-244500203-20250701-25_167-DE



Nous sommes également confrontés et ce à une **fréquence quasi-quotidienne** à de nombreux **dépôts sauvages**.

Leurs importances en termes de quantité sont variables mais cela devient une **activité très importante** en termes de temps d'intervention.

Des solutions sont à envisager afin d'essayer de les limiter.

Nous ne pouvons que très rarement confondre les auteurs des faits mais ils nous arrivent **régulièrement** de reprendre des personnes extérieures **à l'aire et à la communauté des gens du voyage** s'arrêtant au niveau de la zone pour y **déposer des déchets**.



L'occupation

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

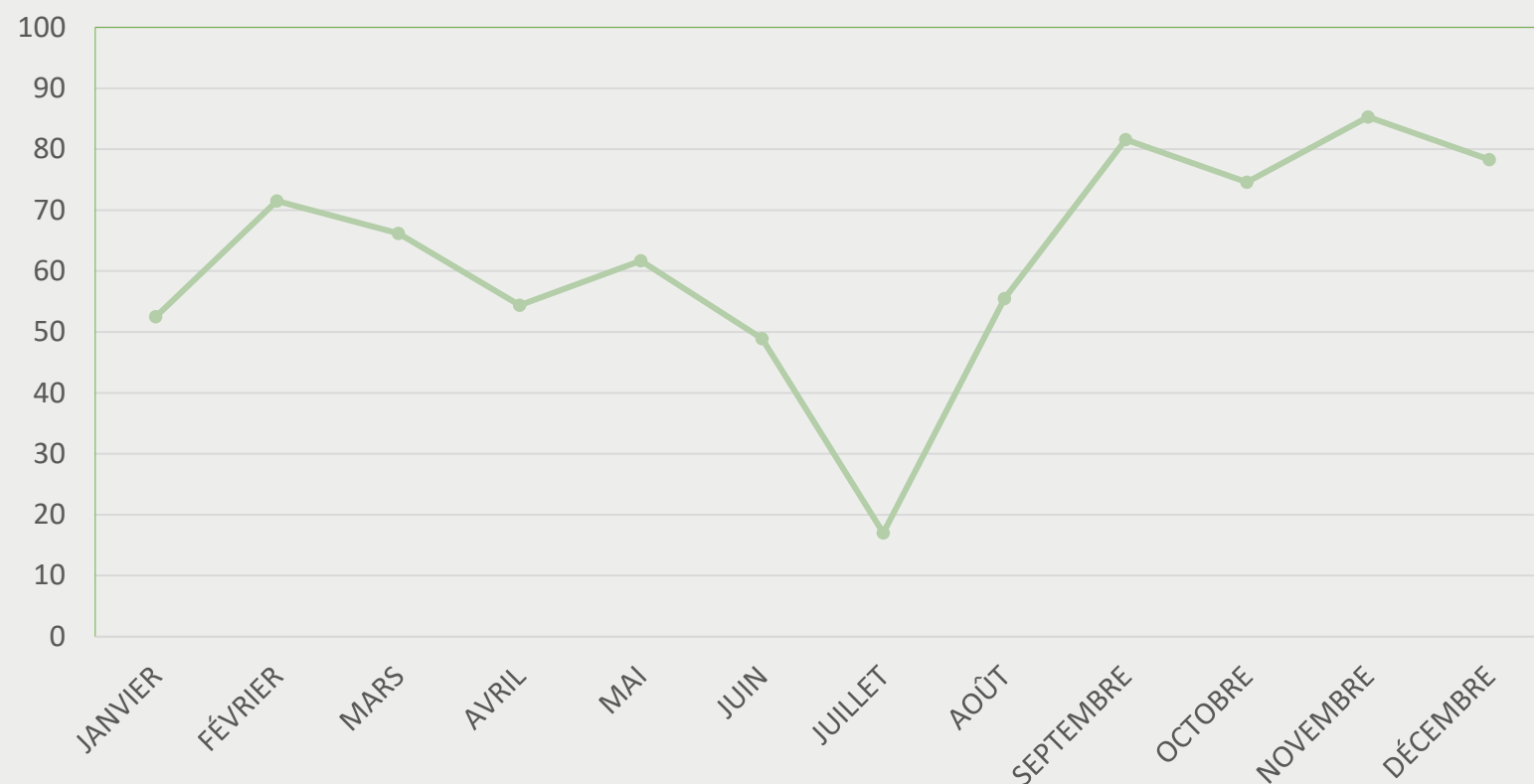
Publié le 07/07/2025

ID : 045-244500203-20250701-25_167-DE



Légère baisse cette année
62,2 % en 2024 contre 64,6 %
en 2023

Moyenne du taux d'occupation 62,2%



La durée des séjours

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

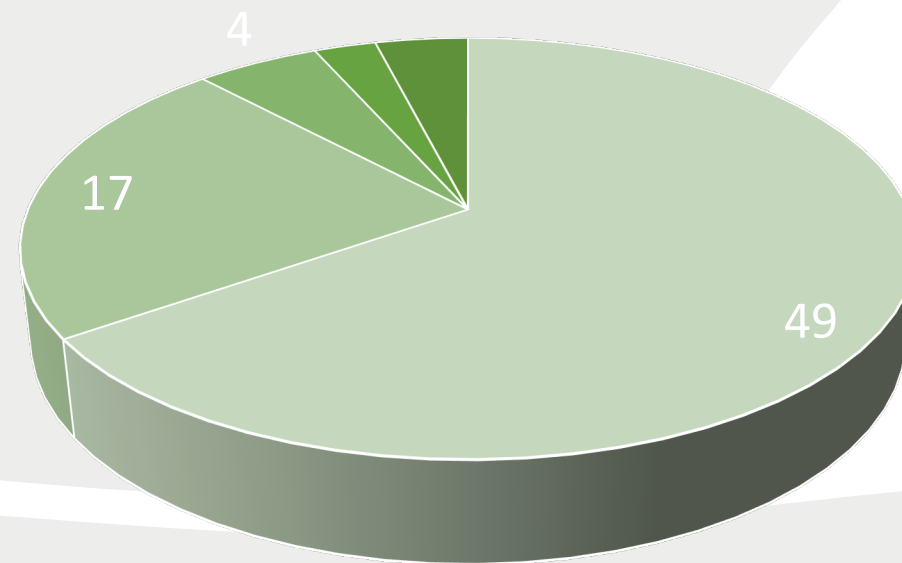
Publié le 07/07/2025

ID : 045-244500203-20250701-25_167-DE



Moins de 1 mois	49
De 1 à 3 mois	17
De 3 à 6 mois	4
De 6 à 9 mois	2
De 9 à 12 mois	3
> 12 mois	0
Total	75

- **26 ménages** accueillis en 2024, les séjours avec **une durée moyenne d'à peine 1 mois** sont plus importants.



Moins de 1 mois De 1 à 3 mois De 3 à 6 mois
De 6 à 9 mois De 9 à 12 mois Plus de 12 mois

La population accueillie

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

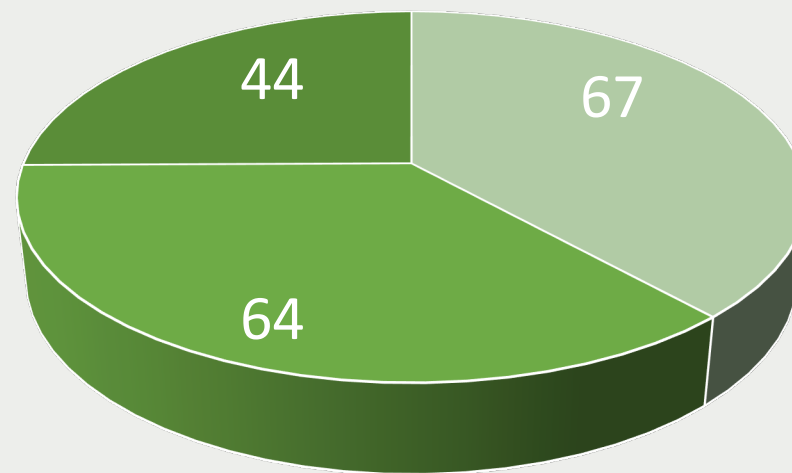
Publié le 07/07/2025

ID : 045-244500203-20250701-25_167-DE



Hommes	67
Femmes	64
Enfants	44

Nous avons eu une baisse des personnes accueillies.



■ Hommes ■ Femmes ■ Enfants

L'âge des personnes

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le 07/07/2025

ID : 045-244500203-20250701-25_167-DE



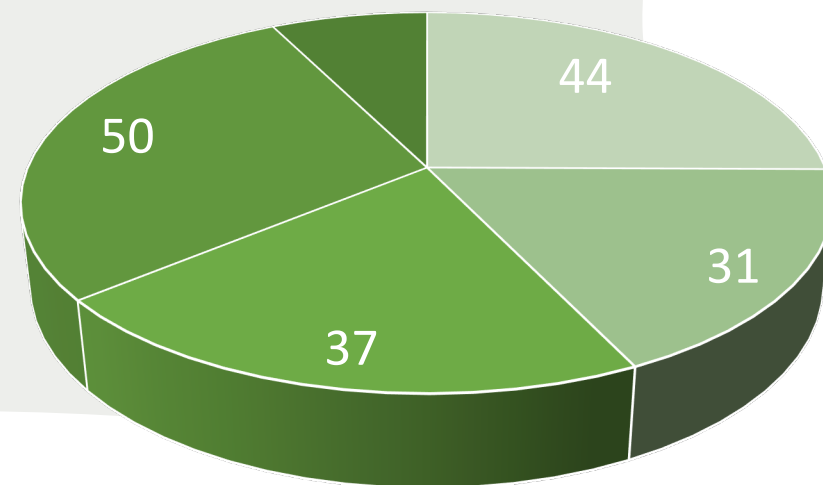
0 – 17 ans	44
18 – 24 ans	31
25 – 39 ans	37
40 – 65 ans	50
Plus de 65 ans	13
Total	175

L'impression de vieillissement de la population s'accroît.

Il y a une augmentation des 18 – 24 ans.

Mais surtout les individus **les plus âgés** sont ceux qui stationnent le plus longtemps sur site.

Au quotidien cela se concrétise par des **nouvelles demandes** liés notamment à la **santé**.



■ 0 17 ANS ■ 18 24 ANS ■ 25 39 ANS ■ 40 65 ANS ■ PLUS DE 65 ANS

Les chiffres

La composition des ménages

COMPOSITION DES MENAGES	
Isolé	17
Isolé +1	1
Isolé +2	1
Isolé +3	0
Isolé +4 et plus	1
Couple	29
Couple + 1	7
Couple + 2	10
Couple +3	9
Couple +4 et plus	0
Total	75

Les « isolés » personnes seules au sens CAF : non mariées, non pacsées et sans concubin(e). Elles peuvent être accompagnées d'ascendants et/ou d'enfants.

Le bilan comptable

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le 07/07/2025

ID : 045-244500203-20250701-25_167-DE



MOIS	PLACES	JOURS D'OCCUPATI ONS	RECETTES DES DROITS D'OCCUPATI ON	EAU m ³	EAU (euros)	EDF kwh	EDF (euros)
Janvier	30	488	526,00 €	66,612	380,00 €	2484	582,00 €
Février	30	622	670,00 €	92,986	470,50 €	3114	661,40 €
Mars	30	616	584,00 €	90,801	396,10 €	1857	367,90 €
Avril	30	490	566,00 €	63,553	399,50 €	1973	516,00 €
Mai	30	574	562,00 €	67,039	352,50 €	2186	469,78 €
Juin	30	440	430,00 €	60,584	269,60 €	1805	324,40 €
Juillet	30	158	204,00 €	20,928	108,50 €	626	157,50 €
Août	30	516	714,00 €	85,96	597,31 €	2109	753,97 €
Septembre	30	734	682,00 €	117,217	496,50 €	4023	740,00 €
Octobre	30	694	730,00 €	102,379	472,85 €	4457	934,20 €
Novembre	30	768	782,00 €	120,799	635,50 €	8180	1 631,50 €
Décembre	30	728	750,00 €	93,266	443,20 €	7751	1 628,70 €
TOTAL		6228	7 222,00 €	822,124	5 222,00 €	40525	9 727,25 €

AIRE D'ACCUEIL D'AMILLY

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le 07/07/2025
ID : 045-244500203-20250701-25_167-DE



Horaires:
Du lundi au
vendredi
14h-17h
Samedi
9h-12h

15 emplacements **30** places caravanes

Tarifs journaliers: Séjour: **2€** Eau: **4,6€/m3** Electricité: **0,20€/kWh**

Le quotidien sur l'aire

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le 07/07/2025
ID : 045-244500203-20250701-25_167-DE



Nous effectuons un nettoyage quotidien du site et de ses abords. Cette ronde nous permet de prévenir les dysfonctionnements pouvant survenir sur chaque emplacement.

Les encombrants sont collectés systématiquement sur les abords extérieurs et à l'intérieur de l'aire, et les dépôts sont effectués à la déchetterie par nos soins.

Les déchets sont collectés quotidiennement sur l'ensemble de l'aire avec une insistance particulière au niveau de la zone poubelle à l'entrée du site.

Les événements significatifs

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le 07/07/2025

ID : 045-244500203-20250701-25_167-DE



12 interventions d'astreinte, due à des **coupures générales d'électricité**, 2 fois plus que l'an passé.

Taille des haies du site

Nous sommes également confrontés aux **dépôts sauvages** au niveau de la zone poubelle même si les quantités sont moindres. Ces dépôts sont souvent des **déchets verts**.

L'occupation

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

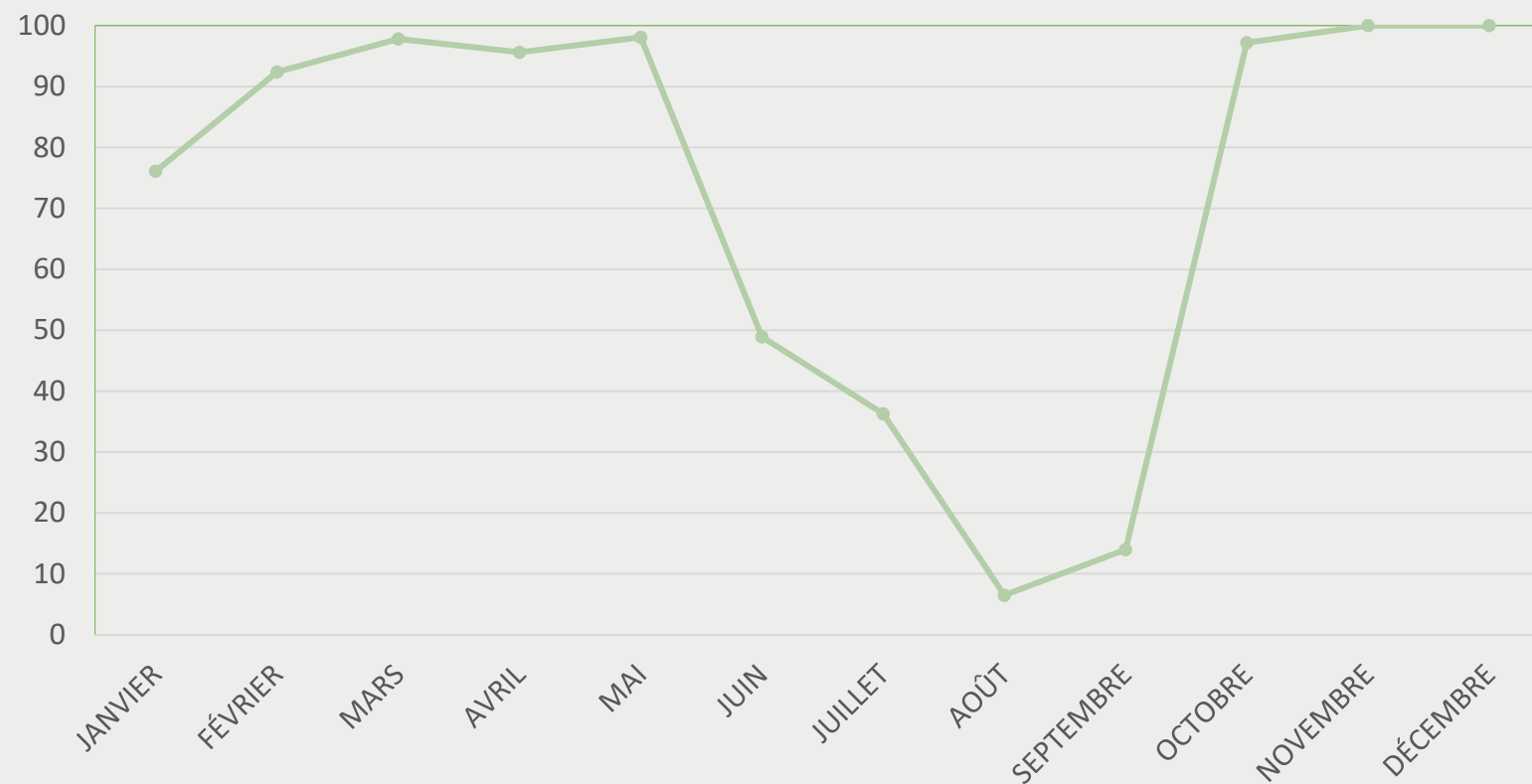
Publié le 07/07/2025

ID : 045-244500203-20250701-25_167-DE



Nous étions à 65,9 % en 2023.

Moyenne du taux d'occupation 71,9%



La durée des séjours

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

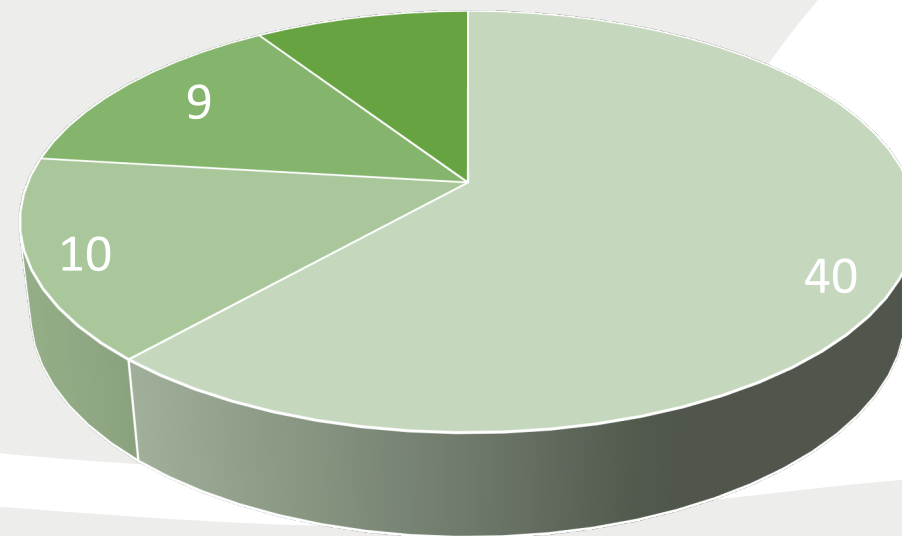
Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le 07/07/2025

ID : 045-244500203-20250701-25_167-DE



Moins de 1 mois	40
De 1 à 3 mois	10
De 3 à 6 mois	9
De 6 à 9 mois	6
De 9 à 12 mois	0
> 12 mois	0
Total	65



Moins de 1 mois De 1 à 3 mois De 3 à 6 mois
De 6 à 9 mois De 9 à 12 mois Plus de 12 mois

La population accueillie

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

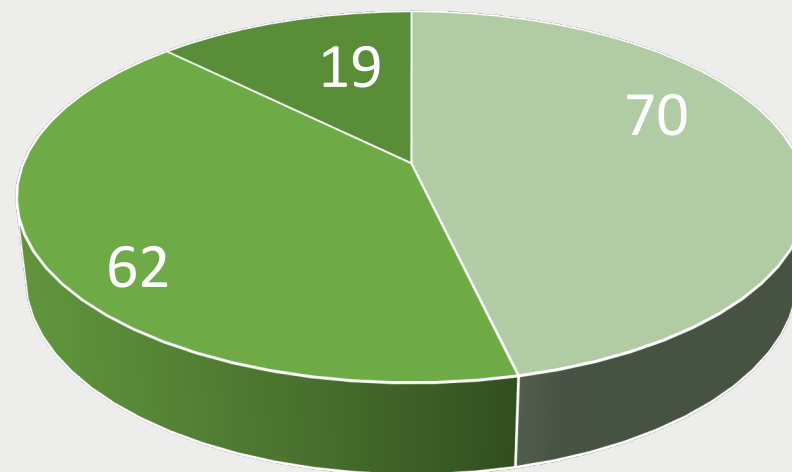
Publié le 07/07/2025

ID : 045-244500203-20250701-25_167-DE



Hommes	70
Femmes	62
Enfants	19

151 personnes au total sur 2024.
Nous sommes passés de 35 enfants à 19 cette année.

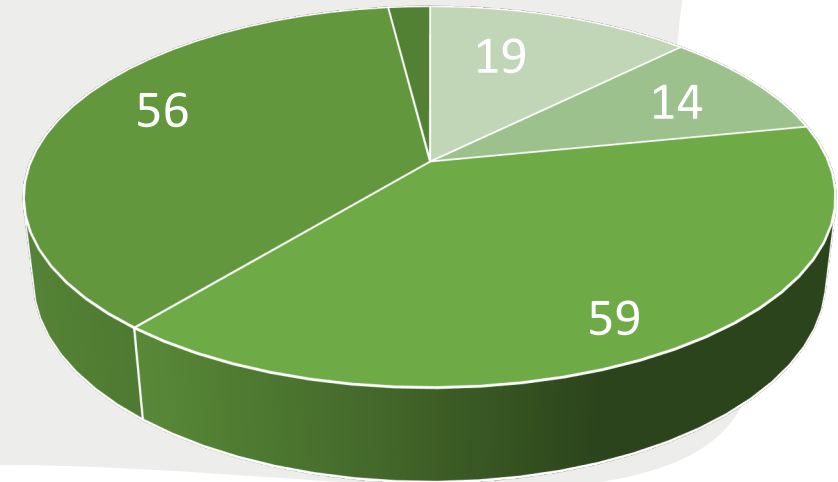


■ Hommes ■ Femmes ■ Enfants

L'âge des personnes

0 – 17 ans	19
18 – 24 ans	14
25 – 39 ans	59
40 – 65 ans	56
Plus de 65 ans	3
Total	151

Nous constatons une baisse des 40-65 ans ainsi que pour les plus de 65 ans.



Les chiffres

COMPOSITION DES MENAGES	
Isolé	15
Isolé +1	1
Isolé +2	0
Isolé +3	0
Isolé +4 et plus	0
Couple	24
Couple + 1	10
Couple + 2	10
Couple +3	5
Couple +4 et plus	0
Total	65

Les « isolés » personnes seules au sens CAF : non mariées, non pacsées et sans concubin(e). Elles peuvent être accompagnées d'ascendants et/ou d'enfants.

Le bilan comptable

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le 07/07/2025

ID : 045-244500203-20250701-25_167-DE



MOIS	PLACES	JOURS D'OCCUPA TIONS	RECETTES DES DROITS D'OCCUPA TION	EAU m ³	EAU (euros)	EDF kwh	EDF (euros)
Janvier	30	708	762,00 €	77,46	402,70 €	6248	1 300,60 €
Février	30	804	838,00 €	114,042	527,96 €	8409	1 702,60 €
Mars	30	910	846,00 €	134,677	590,41 €	8244	1 570,89 €
Avril	30	860	930,00 €	163,528	828,62 €	7917	1 679,88 €
Mai	30	912	870,00 €	135,061	611,30 €	6496	1 233,49 €
Juin	30	440	420,00 €	66,183	313,77 €	3026	622,85 €
Juillet	30	338	438,00 €	62,238	361,38 €	2473	605,95 €
Août	30	60	0,00 €	7,453	18,00 €	352	22,00 €
Septembre	30	126	280,00 €	35,097	270,95 €	888	388,80 €
Octobre	30	904	916,00 €	161,624	779,81 €	7508	1 561,30 €
Novembre	30	900	864,00 €	142,047	654,30 €	8656	1 682,50 €
Décembre	30	930	946,00 €	131,179	529,90 €	93,17	1 899,75 €

Conclusion et préconisations

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le 07/07/2025

ID : 045-244500203-20250701-25_167-DE



Nous avons constaté cette année que lorsque des incidents surviennent ceux-ci sont plus violents et les conséquences plus importantes que les années passées.

Notre approche du métier de gestionnaire a évolué et notre vigilance s'est accrue vis-à-vis des usagers accueillis et de leur comportement.

Conclusion et préconisations

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le 07/07/2025

ID : 045-244500203-20250701-25_167-DE



Nous tenons à remercier tout particulièrement madame POINTEAU pour son implication et son soutien au quotidien, son aide est précieuse pour réussir notre mission de gestion.

Nous remercions monsieur LEGROS pour sa réactivité et sa disponibilité lorsque des problèmes techniques surviennent.

Nous contacter

Peggy HAY

Directrice d'agences

Port : 06.25.84.10.18

Tel : 05.57.72.09.02

Fabien LALAUDIERE

Directeur adjoint

Port : 07.57.42.83.38

Tel : 05.57.72.09.02

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le 07/07/2025

ID : 045-244500203-20250701-25_167-DE



Franck MERCIER

Coordinateur d'exploitation

Port : 06.24.92.75.89

Cédric Hallyg

Responsable d'exploitation

Port : 06.29.02.35.10

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ:



@vago-gestion
vagogestion.com